UCLouvain

NEUR2MC

2018 - 2019

Master de spécialisation en neurologie

A Bruxelles Woluwe - 300 crédits - 5 années - Horaire de jour - En français
Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**
Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
Activités sur d'autres sites : **NON**
Domaine d'études principal : **Sciences médicales**
Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**
Sigle du programme: **neur2mc** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 3
- Compétences et acquis au terme de la formation 3
- Structure du programme 3
- Programme détaillé 4
  - Programme par matière 4
  - Cours et acquis d'apprentissage du programme 6
Informations diverses 7
- Conditions d'admission 7
- Règles professionnelles particulières 8
- Evaluation au cours de la formation 8
- Gestion et contacts 8

NEUR2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en neurologie (A.M. du 29.07.1987 publié le 12.08.1987).

Votre profil

Ce master est accessible si vous possédez :

- un grade académique de master du même domaine sanctionnant des études de deuxième cycle de 120 crédits au moins ;
- un grade académique de master, en vertu d'une décision des autorités académiques, aux conditions complémentaires qu'elles fixent et après avis motivé du jury ;
- un grade académique similaire à ceux mentionnés aux littera précédents délivré en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, aux mêmes conditions ;
- un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littera 1° à 2° en application de ce décret, d'une directive européenne ou d'une convention internationale, aux mêmes conditions ;
- un titre ou grade étranger sanctionnant des études de deuxième cycle et valorisé pour au moins 300 crédits par le jury, aux mêmes conditions.

Votre Programme

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréés et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins cinq ans à temps plein, comprenant au moins quatre ans de stage en neurologie et au moins un an de stage dans un service agréé de psychiatrie clinique aiguë générale. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

NEUR2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en neurologie (A.M. du 29.07.1987 publié le 12.08.1987).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréées et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins cinq ans à temps plein, comprenant au moins quatre ans de stage en neurologie et au moins un an de stage dans un service agréé de psychiatrie clinique aiguë générale. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

> Tronc commun [prog-2018-neur2mc-wneur200t.html]

NEUR2MC Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [300.0]

- Obligatoire
- Activité non dispensée en 2018-2019
- Activité cyclique dispensée en 2018-2019
- Au choix
- Activité cyclique non dispensée en 2018-2019
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Premier bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

						Bloc annuel 1	2	3	4	5
WNEUR2311	Enseignement théorique et pratique en neurologie, 1ère année, 1ère partie	Adrian Ivanoiu (coord.)	60h	6 Crédits	2q	x				
WNEUR2331	Enseignement théorique et pratique en neurologie, 1ère année, 2ème partie	Adrian Ivanoiu (coord.)	60h	6 Crédits	2q	x				
WNEUR2381	Stages cliniques de neurologie, 1re année, 1re partie			24 Crédits	1 + 2q	x				
WNEUR2391	Stages cliniques de neurologie, 1re année, 2° partie			24 Crédits	3q	x				

Deuxième bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

WNEUR2312	Enseignement théorique et pratique en neurologie, 2ème année, 1ère partie	Adrian Ivanoiu (coord.)	60h	6 Crédits	2q		x			
WNEUR2332	Enseignement théorique et pratique en neurologie, 2ème année, 2ème partie	Adrian Ivanoiu (coord.)	60h	6 Crédits	2q		x			
WNEUR2382	Stages cliniques de neurologie, 2e année, 1re partie			24 Crédits	1 + 2q		x			
WNEUR2392	Stages cliniques de neurologie, 2e année, 2e partie			24 Crédits	3q		x			

Troisième bloc annuel (60 crédits)

WNEUR2313	Enseignement théorique et pratique en neurologie, 3ème année, 1ère partie	Adrian Ivanoiu (coord.)	60h	6 Crédits	2q			x		
WNEUR2333	Enseignement théorique et pratique en neurologie, 3ème année, 2ème partie	Adrian Ivanoiu (coord.)	60h	6 Crédits	2q			x		
WNEUR2383	Stages cliniques en neurologie, 3° année, 1re partie			24 Crédits	1 + 2q			x		
WNEUR2393	Stages cliniques de neurologie, 3° année, 2° partie			24 Crédits	3q			x		

Quatrième bloc annuel (60 crédits)

WNEUR2314	Enseignement théorique et pratique en neurologie, 4ème année, 1ère partie	Adrian Ivanoiu (coord.)	60h	6 Crédits	2q				x	
WNEUR2334	Enseignement théorique et pratique en neurologie, 4ème année, 2ème partie	Adrian Ivanoiu (coord.)	60h	6 Crédits	2q				x	
WNEUR2384	Stages cliniques de neurologie, 4° année, 1re partie			24 Crédits	1 + 2q				x	
WNEUR2394	Stages cliniques de neurologie, 4° année, 2° partie			24 Crédits	3q				x	

Bloc annuel
1 2 3 4 5

Cinquième bloc annuel (60 crédits)

WNEUR2315	Enseignement théorique et pratique en neurologie, 5ème année, 1ère partie	Adrian Ivanoiu (coord.)	60h	6 Crédits	2q					x
WNEUR2335	Enseignement théorique et pratique en neurologie, 5ème année, 2ème partie	Adrian Ivanoiu (coord.)	30h	3 Crédits	2q					x
WNEUR2385	Stages cliniques en neurologie, 5° année, 1re partie			18 Crédits	1 + 2q					x
WNEUR2395	Stages cliniques en neurologie, 5° année, 2° partie			18 Crédits	3q					x
WNEUR2375	Travail de fin d'études en neurologie			15 Crédits	2q					x

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document *" A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maitrisés par l'étudiant ?"*.

NEUR2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- Conditions générales
- Conditions spécifiques d'admission

Conditions générales

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui
- soit sont porteurs d'un grade académique de master en 120 crédits au moins conformément à l'article 73 du décret paysage
- soit ont acquis des compétences valorisées par le jury pour 300 crédits au moins

Conditions spécifiques d'admission

Conditions spécifiques d'admission

- Etre porteur du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique.
- Etre porteur d'un document attestant que l'intéressé a été, au terme de l'épreuve de sélection, retenu comme candidat spécialiste en neurologie, dans une faculté de médecine belge.

Le contexte juridique et les modalités pratiques de cette épreuve de sélection peuvent être obtenus auprès du secrétariat. Les porteurs d'un diplôme hors Union européenne ne peuvent s'inscrire à ce programme, si ce n'est dans le cadre d'un certificat universitaire de formation spécialisée partielle d'une durée de deux ans (s'ils sont en cours de spécialisation dans leur pays d'origine) ou de formation spécialisée approfondie d'une durée d'un an (s'ils sont déjà reconnus spécialistes dans leur pays).

L'A.R du 12 juin 2008 relatif à la planification de l'offre médicale publié le 18 juin 2008 est d'application pour les candidats qui souhaitent obtenir le titre de médecin spécialiste en neurologie (ces candidats spécialistes sont donc comptabilisés parmi les candidats généralistes ou spécialistes dans le cadre du numerus clausus).

En préparation au master complémentaire et en fonction de leurs horaires et de leurs disponibilités, les étudiants de 2e, 3e et 4e masters sont invités à suivre les cours à option suivants :

NEPE2310 : Compléments de neurologie infantile [15h]

NEPE2311 : Diagnostics différentiels en neurologie infantile [15h]

RDGN2120 : Neuroradiologie [15h]

LOGO2161 : Neuropsychologie et neurolinguistique [30h]

NEUR2190 : Questions cliniques de neurologie [15h]

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

L'organisation des épreuves de sélection est faite selon le calendrier et le règlement général des concours.

Commission de sélection

La commission de sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS) est composée des membres de la Commission d'enseignement auxquels s'ajoutent deux membres invités et deux membres cooptés.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du Cadre européen commun de référence , pages 24 à 29)

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.
Vous trouverez les informations légales nécessaires en cliquant ici.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation des connaissances cliniques et théoriques des candidats est effectuée à la fin de la 2ème année suivant les modalités générales.

En application de l'arrêté royal du 21 avril 1983, le candidat recevra, au terme des deux premières années de formation, une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.

A la fin de cette 2e période, les candidats sont tenus de présenter un mémoire, et de faire état d'une ou de plusieurs publications dans des revues comportant un "editorial board".

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le titre académique en neurologie.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2018-2019. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter le catalogue des formations de l'année académique en cours.

Contact

Secrétariat du service clinique de neurologie
Marie-Noelle Remy
Tél. 02 764.10.82

Secrétatriat facultaire MSCM
Anne-Marie Teirlynck
Tél. 02 764.52.36
Anne Lepage
Tél. 02 764.52.35

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure	SSS/MEDE
Dénomination	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/mede)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/sss)
Sigle	MEDE
Adresse de l'entité	Avenue Mounier 50 - bte B1.50.04 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél: +32 (0)2 764 50 20 - Fax: +32 (0)2 764 50 35

Mandat(s)

- Doyen : Françoise Smets

Commission(s) de programme

- Commission des masters de spécialisation et certificats en médecine (MSCM (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/MSCM))

Responsable académique du programme: Christian Sindic

Jury

- Adrian Ivanoiu
- Yves Vandermeeren

Personne(s) de contact

- Yves Vandermeeren

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2018-2019. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter le catalogue des formations de l'année académique en cours.